

Retrouvez tous les numéros du bulletin AGRO-SAONE et consultez également les Bulletins régionaux BSV Grandes Cultures et Infobio sur [www.franche-comte.chambagri.fr](http://www.franche-comte.chambagri.fr)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



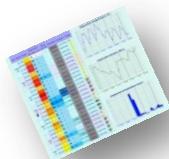
Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

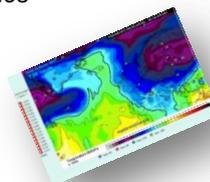


## METEO

Pluie et températures



Modèles



Il est tombé entre 30 et 40 mm depuis le 26/10.

### 2018 – pluviométrie et températures



POSTE	70									
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	6,7	167,1	6,7	206,7	6,4	184,7	6,3	155,3	6,5	226,2
Février	1,2	45,4	1,1	39,4	1,0	46,3	0,7	40,6	0,9	46,2
Mars	5,9	145,7	5,5	108,8	5,1	138,5	5,6	109,0	5,2	100,9
Avril	13,4	51,8	13,0	44,3	12,8	57,8	14,0	52,4	13,0	43,5
Mai	16,1	98,6	16,0	154,7	15,9	92,7	16,4	94,7	15,8	103,9
Juin	19,7	50,6	19,3	33,1	19,2	39,2	19,3	32,2	18,9	52,1
Juillet	22,8	20,8	22,2	32,5	22,1	34,3	23,1	15,1	22,0	14,6
Août	21,7	51,6	21,6	33,4	21,1	91,4	22,0	23,4	21,4	32,4
Septembre	17,7	20,3	17,6	67,7	16,9	31,0	18,2	18,3	17,4	19,6
Octobre	13,1	20,8	12,4	26,4	12,4	21,6	13,1	22,4	12,1	27,4
Novembre	10,5	24,0	10,5	17,8	10,2	19,2	11,2	17,0	10,4	19,4
Décembre										
<b>Total</b>	<b>13,5</b>	<b>696,7</b>	<b>13,3</b>	<b>764,8</b>	<b>13,0</b>	<b>756,7</b>	<b>13,6</b>	<b>580,4</b>	<b>13,0</b>	<b>686,2</b>



## Stades et état des cultures

Les colzas ont poussé.

*Colza associé à du Niger, actuellement en fleur.*



## Insectes

*Le vol de charançon démarre enfin*



*Charançon vivant en surface*



Captures en cuvettes cette semaine en Haute-Saône

Commune	Variete	Nbre CBT par cuvettes cette semaine
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	ES MAMBO	0
PESMES	HAROME - PT242- DELPHY- ALIBABA	15
BATTRANS	DK EXPLICIT	5
CHARCENNE	DELPHI TREZZOR	23
CUGNEY	DK EXPANSION - PT 264 - ARCHITEKT	45
VALLEROIS-LE-BOIS	TREZZOR	2
CORNOT		25
LE TREMBLOIS	DK EXENTIEL	13
PORT-SUR-SAONE	brungold + couvert Sa,Fe, trf, Ve	1
AILLEVANS	HARPEGE	15
HUGIER	CLEARFIELD	48
TRESILLEY	HEKIP	7

**Conseil vis-à-vis du charançon**

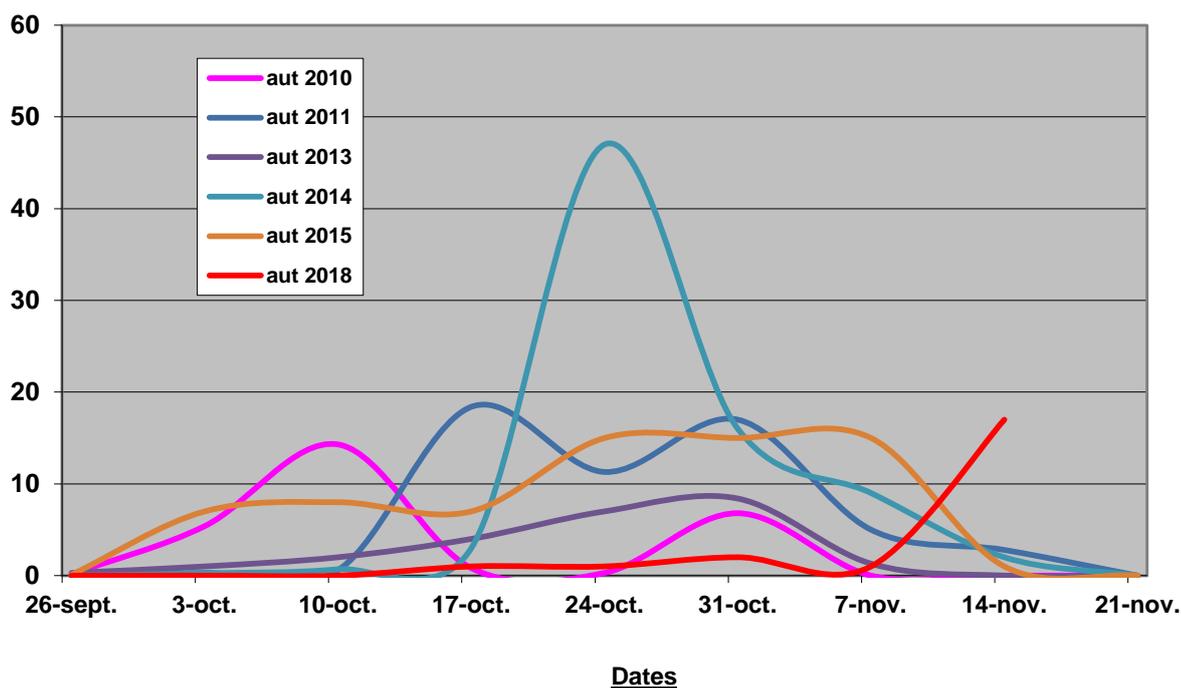
Comme nous l'annonçons depuis septembre, le vol de charançon était complètement bloqué par la sécheresse en Haute-Saône.

Et suite aux 30-40 mm de pluie observés depuis le 27 octobre, les charançons adultes sont enfin sortis de leur léthargie !

On note de 1 à 50 charançons dans les cuvettes haut-saônoises.

Un début de vol aussi tardif n'avait encore jamais été observé, ni au 21<sup>ème</sup> siècle, ni au 20<sup>ème</sup> siècle !

Captures moyennes de CBT par cuvette en Haute-Saône



Le risque reste toujours faible étant donné que :

- aucune piqure de ponte observée au 12/11.
- le vol se déclare tardivement en saison sur des colzas bien développés
- La météo annoncée va se rafraîchir et les charançons ne pondront pas beaucoup
- Même si les charançons pondent, le risque que les larves détruisent le bourgeon terminal est faible, elles resteront dans les pétioles.

Aucun insecticide à prévoir. Attendre le prochain bulletin.

## Désherbage

Tant que vous n'êtes pas sur de maintenir la culture, ne pas investir ou réinvestir dans des herbicides.

**Vous gardez la culture et la parcelle n'a pas été dés herbée ou un rattrapage semble nécessaire :**

- la parcelle n'a pas reçu d'herbicide, dans ce cas, privilégiez les produits utilisables en postlevée du colza type [BUTISAN S](#), [ALABAMA](#), [Novall](#), [Springbok](#), [IELO](#)

En fonction de la flore présente, un désherbage uniquement à base de [IELO](#) positionné fin novembre peut suffire (efficace sur matricaire, bleuet, laitern, légumineuses, coquelicot, géraniums et bien sûr graminées).

Sur gros colzas, l'effet parapluie limitera l'efficacité et les dicotylédones ne sont pas toutes levées donc il est trop tôt pour appliquer cette spécialité.

- La parcelle a reçu un herbicide, il se peut qu'un rattrapage soit nécessaire sur dicotylédones ou graminées.
- Il y a également la possibilité de figoler le désherbage avec des produits à base de [clopyralid](#) au printemps (efficace sur matricaire, laitern, chardon et légumineuses).

Sur graminées, les spécialités à base de [propryzamide](#) type [KERB FLO](#) ou [IELO](#) pourront être positionnés fin novembre lors de conditions climatiques froides et humides.

Ces spécialités sont à limiter au strict nécessaire en zone de captage car la molécule [propryzamide](#) est souvent retrouvée dans les eaux.

Sur sanves ou chardon Marie, la [mésotrione](#) ([CALLISTO](#)) apporte des efficacités intéressantes.

Préconisé en fractionnement : 2 passages de [CALLISTO](#) à 0.1 L/Ha espacés d'une dizaine de jours

Certaines années, 1 passage à 0.15 L/Ha suffit.

Sur chardon Marie : faire deux passages à 0.15 L/Ha

**Il est trop tôt pour dés herber les colzas Clearfield, toutes les dicotylédones ne sont pas levées.**

Levée de géranium dans un colza pourtant dés herbé avec [Colzor trio](#)



Traitement au callisto visible sur les feuilles





## Stade et état des cultures

Les levées sont souvent très hétérogènes.

Suite aux 30-40 mm tombés sur la Haute-Saône depuis le 27/10, les céréales qui avaient été semées dans le sec lèvent enfin !

*Semis du 1/10 – le tallage est en cours*



*Semis du 10/10 – mélange Sokal Sy Moissons, blé de maïs au stade 2-3 feuilles  
Belle levée*



*Semis du 1/10, le blé lève enfin dans les zones semées dans le sec*



*Semis du 8/11*



## Dés herbage

Les graminées lèvent en même temps que les céréales.

Les dés herbages d'automne servent principalement à gérer les graminées d'automne.

**Il semble donc intéressant d'évaluer l'infestation en graminées type vulpins ou ray-grass afin de réduire les coûts de dés herbage. C'est le moment de visiter les parcelles car les graminées lèvent.**

- Si les infestations en graminées sont significatives (> 30 pieds / m<sup>2</sup>), éventuellement prévoir un dés herbage à l'automne mais en évitant les périodes de gelées qui semblent imminentes.
- Si les infestations en graminées sont plutôt faibles, un passage unique (en décembre si les conditions météo sont correctes) à base de spécialités à mode d'action essentiellement foliaire type **Kalenkoa** pourra faire l'affaire.
- Certes la mise hors gel du pulvé est fastidieuse mais si les conditions météorologiques le permettent, si la parcelle est ressuyée et portante, il ne faut pas hésiter à dés herber les graminées en décembre, janvier ou février. A ces dates, vulpins, ray-grass et agrostis sont levés. Privilégier les herbicides à mode d'action foliaire. Les folles avoines lèvent en ce moment et lèveront jusqu'en mars. Il est préférable de les dés herber au printemps (mars – avril) avec des spécialités à base de **pinoxaden** (**Axial pratic**).

### Quelques conseils d'utilisation des herbicides

#### Intervenir sur des adventices jeunes

Intervenir sur des adventices jeunes dans des conditions idéales permet de réduire les doses d'herbicide à mode d'action foliaire. Attention cependant aux relevés.

#### Essais dés herbage ray-grass sur blé – moyenne de 2 essais réalisés en 2003 (St Aubin, 39)

Comparaison de l'efficacité de l'ABSOLU® à 0.3 kg/ha, soit 60 % de la dose homologuée, à l'automne et au printemps, à des dates d'application différentes (saisissement de 160 à 250 épis de ray-grass par m<sup>2</sup>).

	IFT	Date d'application	Stade Ray-grass	Efficacité
ABSOLU® 0.3 Kg/Ha	0.6	29 octobre	2 feuilles	99%
		5 mars	Reprise de végétation	65%

Pour dés herber les graminées dans les céréales d'hiver, n'hésitez pas à intervenir sur végétation humide, avant les premiers apports d'azote.

Pour les produits à mode d'action foliaire et racinaire, type sulfonyles, n'hésitez pas à dés herber très tôt en sortie d'hiver quand c'est possible.

#### Essai Vulpin 2008 - Delain [39]

Comparaison de l'efficacité de 4 spécialités commerciales à des dates et des conditions d'application différentes.

	Dose d'application	IFT	Date et condition d'application	Efficacité	Dose Autorisation de Mise sur le Marché
AXIAL®	0.9 L/ha	0.75	23 janvier 25 jours avec des gelées après l'application	99.4%	1.2 L/ha
	1.2 L/ha	1	28 février 7 jours avec des gelées après application	100%	1.2 L/ha
TROMBE®	0.9 L/ha	0.75	23 janvier 25 jours avec des gelées après l'application	99.7%	1.2 L/ha
	1.2 L/ha	1	28 février 7 jours avec des gelées après application	100%	1.2 L/ha
ALLISTER®	0.8 L/ha	0.8	23 janvier 25 jours avec des gelées après l'application	100%	1 L/ha
ABSOLU®	0.3 kg/ha	0.6	28 février 7 jours avec des gelées après application	100%	0.5 kg/ha

Avec ces 4 spécialités commerciales, on obtient d'excellentes efficacités dès 75% - 80% de la dose homologuée, à condition d'intervenir très tôt.



La rosée est gage de bonne efficacité. Aucun ruissellement n'est observé en dessous de 100 L de bouillie.

#### Utilisation d'adjuvant

D'après les résultats des essais Arvalis :

- l'ajout de sulfate d'ammoniac au mouillant ou à l'huile améliore considérablement l'efficacité des sulfonyles grâce à son effet humectant.
- l'acidification de la bouillie est inutile.

#### Dés herber tôt

En présence de graminées type vulpin ou ray-grass, dés herber tôt permet de lever la concurrence précocement et de garantir le potentiel de la culture.

#### Essai Dés herbage Vulpin dans du blé – Champagne sur Loue 1997

Périodes de dés herbage	Gain de rendement par rapport au témoin non dés herbé	Explication
Prélevée (Octobre) 2 modalités	9 qx/ha	Phytotoxicité sur grains mal recouverts
Post précoce (Décembre) 3 modalités	16.5 qx/ha	Meilleur gain de rendement car concurrence levée tôt
Printemps (Mars) 3 modalités	12.5 qx/ha	Le dés herbage tardif a fait perdre 4 qx par rapport à un dés herbage précoce

Sur cette parcelle semée en orge au 11/10 dans le sec, l'orge lève et les vulpins restent rares.

**Questions :**

- Est-ce que le fait d'avoir intégré une année de culture de printemps avec labour dans la rotation permettra de limiter le vulpin ?

**Réponse :** Oui c'est le labour (plus de 10 ans de gratouillage) et le changement de rotation maïs (plus de 10 ans de cultures d'hiver) qui ont permis de maîtriser les populations de vulpins.



**Questions :**

- Est-ce que les vulpins lèveront massivement en novembre après un retour tardif de la pluie alors que leur date préférentielle de levée se situe plutôt en octobre ?

**Réponse :** oui les graminées lèvent actuellement après les 30-40 mm

Vulpins dans une orge de blé



Vulpins dans un semis de trèfle



Ray grass dans un blé de colza



*Lipari semé le 26/09, les géraniums lèvent en même temps que le blé !*



**Programmes désherbage blé, voir [Agrosaône N°27](#) p7**

## Insectes (pucerons et cicadelles)

Sur le terrain, les infestations en pucerons sont plutôt faibles.

On peut voir des aptères sur les céréales au stade 3f début tallage, en général au-dessous du seuil de nuisibilité qui est de 10% de pieds porteurs.

Sur les parcelles en cours de levée, les ailés sont extrêmement rares, maximum 1% de pieds porteurs.

### **Conseil**

**Prévoir un « nettoyage » des pucerons avant l'hiver sur les orges (espèce sensible à la JNO) semées et levées fin septembre, début octobre (actuellement au stade 3 feuilles, début tallage).**

**Sur les blés (espèce moins sensible à la JNO), les infestations sont actuellement faibles. Pour l'instant un insecticide est inutile.**

**Attendre le prochain bulletin.**



## ORGE d'HIVER - ORGE DE PRINTEMPS

### Semis

Les levées sont souvent très hétérogènes.

Suite aux 30-40 mm tombés sur la Haute-Saône depuis le 27/10, les céréales qui avaient été semées dans le sec lèvent enfin !

### Désherbage

Les graminées lèvent en même temps que les céréales.

**Sur orge, si la parcelle n'a pas été dés herbée en prélevée, il semble intéressant d'évaluer l'infestation en graminées type vulpins ou ray-grass afin de réduire les couts de dés herbage.**

- Si les infestations en graminées sont significatives (> 30 pieds / m<sup>2</sup>), prévoir un dés herbage à l'automne mais en évitant les périodes de gelées qui semblent imminentes.
- Le [pinoxaden \(Axial pratic\)](#) et le [fenoxaprop \(Fenova super\)](#) sont les dernières molécules à mode d'action foliaire utilisables sur orge.  
Si les infestations en graminées sont plutôt faibles, un passage unique à l'automne avec des spécialités à base [fenoxaprop \(Fenova super\)](#) peut apporter quelques efficacités sur vulpin.  
Les spécialités à base de [pinoxaden \(Axial pratic\)](#) sont à positionner au printemps sur ray-grass et vulpins.
- Certes la mise hors gel du pulvé est fastidieuse mais si les conditions météorologiques le permettent, si la parcelle est ressuyée et portante, il ne faut pas hésiter à dés herber les graminées en janvier ou février.  
A ces dates, vulpins, ray-grass et agrostis sont levés. Privilégier les herbicides à mode d'action foliaire.  
La folle avoine lève en ce moment comme les orges et jusqu'en mars. Plutôt les dés herber au printemps (mars – avril) avec des spécialités à base de [pinoxaden \(Axial pratic\)](#) ou [fenoxaprop \(Fenova super\)](#).

### Insectes (pucerons)

Voir paragraphe blé

### Conseil

Prévoir un « nettoyage » des pucerons avant l'hiver sur les orges (espèce sensible à la JNO) semées et levées fin septembre, début octobre (actuellement au stade 3 feuilles, début tallage).

Sur les blés (espèce moins sensible à la JNO), les infestations sont actuellement faibles. Pour l'instant un insecticide est inutile.

Attendre le prochain bulletin.



## Couverts – Méteils - Luzerne

Les couverts ont poussé.

*Couvert avoine – trèfle alex – vesce*

**Photo du 29/10**



*Couvert avoine – trèfle alex – vesce*

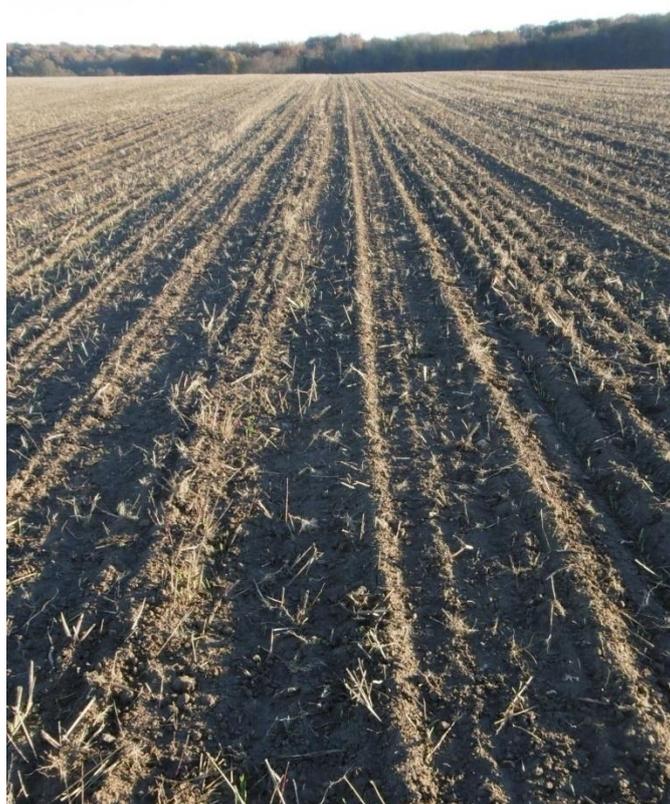
**Photo du 12/11**



Sursemis de **trèfle** ray grass au 20/09 dans une luzerne semée fin août



**Méteil bio** triticale 140 kg - avoine 30 kg - pois 30 kg semé le 25/10 après un passage de DDI  
Précédent sorgho





## L'article de la semaine

Intérêt des vers de terre dans la lutte contre une maladie du blé, le piétin-verse ([Cliquez](#))



## Tour de plaine Captages

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône vous invite à participer à un tour de plaine collectif sur les captages :

- **Mardi 13 novembre 2018 à 14h00 à Villars le Pautel**
- **Mercredi 21 novembre 2018 à 9H30 à Frasnés le Château**



# AGENDA



## TRIER, STOCKER SES CÉRÉALES À LA FERME : Autonomie, valorisation et économie d'intrants

- Conférences : matériels, organisations, coûts, réglages
- Ateliers : autoconstruction, démonstration, visite de site, réglage machine-batteuse

**Le jeudi**  
**15 novembre à 9h**  
À la MFR de Chargey-lès-Gray  
77 Rue nationale  
70100 Chargey-lès-Gray

**Le vendredi**  
**16 novembre à 9h**  
Salle polyvalente de Ruffey-sur-Seille  
Rue d'Oisenans  
39140 Ruffey-sur-Seille

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement,  
avec l'appui financier de l'AFB. Crédits Ecophyto.



## INSCRIPTION ET RÈGLEMENT OBLIGATOIRES AVANT LE 9 NOVEMBRE 2018

Merci de vous inscrire  
via le lien internet :  
<https://framatomms.org/inscription-tri-et-stockage-153847295>  
Ou de compléter le tableau  
ci-dessous et de le renvoyer à Interbio  
accompagné du chèque à effectuer  
à l'ordre d'Interbio Franche-Comté  
Tarif de la journée : 15 € (repas bio)



Interbio  
FRANCHE-COMTÉ

Interbio Franche-Comté,  
Espace Valentin Est,  
Valparc, Bâtiment D  
25048 Ecole-Valentin  
Contact :  
[alice.dousse@agribiofranche.comte.fr](mailto:alice.dousse@agribiofranche.comte.fr)  
06 78 89 55 47

NOM PRÉNOM			
STRUCTURE/ FERME			
ADRESSE			
N° TÉLÉPHONE			
MAIL			
INSCRIPTION	<input type="checkbox"/> 15 novembre	<input type="checkbox"/> Journée + repas 15€	<input type="checkbox"/> Journée 5€
	<input type="checkbox"/> 16 novembre	<input type="checkbox"/> Journée + repas 15€	<input type="checkbox"/> Journée 5€

Cédric Ponce - Interbio / Comptes - Jambon/Editeur - 02 81 84 1033

### **Le lundi 10 décembre 2018 de 9h15 à 17h**

*La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures » à Gy  
Le programme vous parviendra ultérieurement.*



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés.

Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



## BSV Grandes Cultures de Bourgogne - Franche Comté

Cliquez sur l'image



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

